



Le Groupement d'Intérêt Public Régional recrute

4 MÉDECINS GÉNÉRALISTES H/F

pour le centre de Santé de Chaudes Aigues et Saint Urcize (15), d'Ardoix (07),
de Lachapelle sous Aubenas (07) et de Saint Marcel d'Ardèche (07)

La Région Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec le Département du Cantal et de l'Ardèche ont créé un Groupement d'Intérêt Public pour recruter et salarier des médecins généralistes qui exerceront dans des centres de santé entièrement aménagés.

Conditions de recrutement

- Titulaire du DES médecine générale
- Inscrit à l'ordre des médecins
- Intérêt pour l'exercice coordonné des soins de premiers recours

Début du contrat

Dès que possible à compter
du 1^{er} avril 2024

Mode d'exercice

Salariat (contrat de droit public)

Type de contrat

CDD de 3 ans, renouvelable une fois

Temps de travail

- 35H/semaine avec 5 semaines de congés payés ou équivalent
- Temps partiel possible, organisation souple du temps de travail

Rémunération

Grille indiciaire de la fonction
publique hospitalière

En sus, une prime indemnitaire
issue de la grille de la fonction
publique territoriale pour valoriser
certaines fonctions spécifiques
(maître de stage, implication dans
l'écosystème local de santé...)

Où exercerez-vous ?

Un environnement de travail attractif et une collectivité territoriale
facilitatrice pour s'installer durablement ainsi que sa famille.

Plus d'informations sur vos lieux d'exercices :

Chaudes Aigues : pays-saint-flour.fr / chaudes-aigues.fr

Saint Marcel d'Ardèche : stmarceldardeche.fr

Lachapelle sous Aubenas : lachapelle-sous-aubenas.fr

Ardoix : ardoix.fr

Vos missions

- Assurer les consultations programmées et non programmées au centre de santé et au domicile des patients
- Mettre en place un suivi médical personnalisé
- Assurer la continuité des soins en coordination avec l'équipe médicale de la maison de santé
- Organiser des parcours de soins coordonnés
- Organiser des réunions de concertations pluriprofessionnelles
- Accueillir et encadrer des étudiants en médecine
- Participer à la permanence des soins ambulatoires (PDSA)
- Organiser des consultations mobiles dans les bassins de vie concernés
- Mettre en place un usage régulier de la télémédecine et de téléexpertise
- Possibilité de suivre des formations dans le cadre de la formation continue obligatoire

L'organisation et vos conditions de travail

Vous travaillerez en équipe de deux médecins généralistes et une secrétaire médicale, et en étroite collaboration avec les cabinets de para médicaux qui composent la maison de santé, ainsi qu'avec les pharmacies à disposition dans les communes concernées.

- Un temps de travail centré sur l'exercice médical dans un lieu entièrement équipé
- Un travail d'équipe coordonné
- Un secrétariat médical dédié au centre de santé
- Un exercice médical compatible avec la vie privée
- Des outils adaptés et innovants de télémédecine et de téléexpertise
- Un véhicule équipé pour assurer les visites à domicile

Les locaux sont pleinement adaptés, équipés et partagés entre les médecins salariés du GIP et les paramédicaux libéraux pour la mise en œuvre d'un projet de santé partagé.

CONTACT

gipsante@auvergnerhonealpes.fr